

POSTULAT N° 73 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 OCTOBRE 2012

- n° 73 de M. Claude Schenker (DC/VL), au nom du groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, et de 52 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier la réalisation rapide de couloirs de bus en site propre, si possible avec pistes cyclables, sur les axes où les bouchons sont les plus importants

M. Claude Schenker (DC/VL) résume le postulat ci-après :

"Le Conseil communal est prié d'examiner la création de couloirs de bus en sites propres, si possible avec pistes cyclables, sur les axes et dans les sens où le blocage des bus au sein des bouchons est le plus important. Certains endroits semblent encore pouvoir s'y prêter sur une distance suffisante en raison d'une largeur – voie, présélection, îlot, trottoir, haie, etc. à la rigueur superflus – (avenue du Midi, avenue de Beauregard/route de Villars et carrefour Hôpitaux, rue de l'Hôpital/route du Jura, rue Pierre-Kaelin, rue de Morat, etc.). Afin d'atténuer au maximum ce blocage qui décourage nombre d'automobilistes de passer de leur véhicule privé, le Conseil communal est invité à réaliser sans délai tous les couloirs qui semblent possibles et efficaces, sans suppression de trop nombreuses places de stationnement, y compris éventuellement de manière temporaire dans l'attente de l'ouverture du Pont de la Poya."